

Contre le droit au travail de la femme : en Hollande

Autor(en): [s.n.]

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **23 (1935)**

Heft 449

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-261895>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

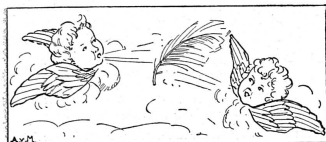
également qu'on a soulevé cette question. On a, à la comme ailleurs, constaté que cette motion n'avait pas sa raison d'être, vu le nombre infiniment restreint des fonctionnaires touchant un double salaire: 9 employées de l'Etat, 43 maîtresses primaires et 3 maîtresses secondaires dont le mari gagne de son côté, soit le 3 % du corps enseignant primaire, et à peine le 1 % du corps enseignant secondaire. En 1934, une loi fut votée qui soumettait les institutrices mariées à réélection. 6 d'entre elles ne furent pas réélues. — A Winterthour, une motion dans le même sens fut votée, avec cette restriction qu'elle n'avait pas de pouvoir rétroactif sur les fonctionnaires déjà nommés.

Dans le canton de Bâle, c'est depuis 1916 déjà que les femmes fonctionnaires et les institutrices doivent démissionner lors de leur mariage. On y a envisagé, non seulement la lutte contre le double salaire officiel, mais aussi contre le double salaire privé, et une aggravation d'impôts pour les ménages qui en bénéficient.

Le canton du Tessin a voté, en janvier 1934, une loi interdisant aux femmes mariées de rester dans l'enseignement.

Dans d'autres cantons encore, des mesures analogues ont été prises depuis le moment où M^{lle} Pestalozzi a rédigé son étude. Elles démontrent clairement l'intensité de la campagne menée actuellement contre le travail féminin et le double salaire. Elles nous montrent tout aussi clairement que nous avons à nous défendre de cette atteinte à notre liberté individuelle, à notre libre arbitre, au droit d'organisation de notre vie familiale et professionnelle selon notre situation et nos besoins respectifs.

(A suivre) L.-H. P.



DE-CI, DE-LA

Du tac au tac.

Une Genevoise de vieille roche, appartenant au milieu le plus conservateur de Genève, ayant reçu du parti démocratique (dont elle ferait partie si les femmes pouvaient manifester une opinion) une circulaire demandant son aide financière pour une campagne électorale, a répondu par la lettre suivante. Elle a bien voulu nous en donner copie, et nous autorise à la publier dans notre journal. (Réd.)

Au Comité électoral démocratique, à Genève.
Le 23 mars 1935.

Messieurs,
Voilà la deuxième fois que vous vous adressez à moi pour me demander de participer aux frais d'une campagne électorale.

Je vous répondrai comme la première fois. Et tout d'abord je vous ferai observer que la circulaire débute par ces mots: Monsieur et cher concitoyen. La circulaire a raison. Les femmes ne possédant aucun droit, ne peuvent être considérées comme concitoyennes. Aussi doit-on s'abstenir que vous vous adressez à elles. Vous dédaignez notre concours, et vous sollicitez notre appui... financier. Avouez qu'il y a là une absence de logique que vous qualifieriez de « bien féminine » si elle émanait de nous.

tombe et efface toute trace», dont un critique, M. Denis de Rougemont, a écrit « qu'elle est le symbole d'une miséricorde lumineuse, et peut-être le vrai sujet de ce grand livre ».

Quelles créatures inoubliables parmi les comparses! Norénius, le vieux pasteur ivrogne et déchu, et si pitoyable, et sa fille, la douce petite Eva-Margareta qui adore ce père folot et malaisant, — et le pasteur Per-Olof, l'un des petits-fils de Sara-Aléla, avec ses inhibitions et ses roulements et son âme si tragiquement contractée, — et tant d'autres héros minable, telle la petite servante légère comme un flocon de neige, sans plus de morale qu'un moineau, et qui expie si cruellement les erreurs de son cœur fragile.

Ce qui me touche le plus dans cette belle figure de Sara-Aléla, c'est son art de vivre. Si peu de personnes le possèdent, cet art exquis de concilier, d'harmoniser les rigueurs d'une conscience qui ignore les compromis, et l'austérité issue d'une foi religieuse profonde, avec le sens des réalités, la compréhension des souffrances et des défaillances humaines, et l'indulgence infinie envers ceux qui pèchent, — indulgence née du souvenir de ses propres fautes.

Il paraît finalement au lecteur que Sara-Aléla a vraiment existé, en chair et en esprit, qu'elle a vécu de notre vie, et n'est pas seulement la femme née de la fantaisie d'une autre femme. Et les fragments de lettres et d'un journal intime que nous livre M^{me} Dixelius aident à l'illusion.

Beau livre à placer à portée de main sur les rayons de la bibliothèque, et beau sujet

VARIÉTÉ

Nos sportives

Le „Paris-St-Raphaël féminin 1935“

Pour la première fois, deux voitures suisses ont participé à cette épreuve de 1166 kilomètres, qui se court déjà pour la septième fois. M^{me} Glaser, présidente de l'A.C.S. féminin, fit dernièrement rapport à la section de Berne un fort intéressant rapport, dont nous extrayons ce qui suit:

Quarante-cinq voitures prirent le départ, le 27 février, à Paris-Orly, de bon matin, par une bise noire. Nos deux automobilistes suisses, M^{me} Glaser sur Citroën, et M^{me} Messerli, sur Fiat, se rendirent bien vite compte que parmi les concurrentes se trouvaient de vrais « as », qui connaissaient à fond le parcours, l'ayant fait déjà six fois, et s'étant exercés tous les jours. Mais, à bien regarder, on découvrait aussi que trois conductrices étaient seules dans leurs voitures, sept accompagnées de femmes seulement, et que toutes les autres emmenaient leur chauffeur ou leur mécano! Le règlement ne le défend pas, pourvu que l'on conduise soi-même; mais les « solitaires » reçoivent à la fin un prix spécial.

Nos Bernoises ne se laissent pas décourager et attaquent avec entraînement l'excellente route nationale qui devait les conduire à la première demi-étape, Nevers (291 km). Peu auparavant eut lieu la première épreuve de classement: la course de côte de Pougues (1 km). Elle ne présente pas d'autre difficulté qu'un virage en S, qui présente en même temps la pente la plus forte. M^{me} Siko (Bugatti) l'enleva en 44 secondes; et nos Suissesses attrapèrent à leurs premiers points de pénalisation. La deuxième étape, cela ira mieux!

Les 191 km suivants jusqu'à Vichy, il fallut les faire sur une autre route, de second ordre, en mauvais état. Trois jours de suite on n'en trouvera guère de meilleures!

Le matin suivant: 5 minutes pour partir! Heureusement, le moteur ne laisse rien à désirer, nos concurrentes partent en plein soleil qui

les éblouit, mais bientôt pâlit. Que de virages! Une passagère en compte 80, en S et en épingle à cheveux, sur 180 km. Des passages à niveau, des travaux sur route, et finalement une tempête violente. Non loin de Digoïn, M^{me} Messerli dérape dans un tournant de terre glaise, une roue arrière se prend dans un lit de pierres: sa voiture se transforme pour quelques secondes en avion... pour retomber sagement sur ses quatre roues, laissant ses quatre passagers absolument indemnes, quittes pour la peur! Sa conductrice dut malheureusement abandonner la course, ce qui ne l'empêcha pas de gagner gaie-ment Saint-Raphaël par d'autres chemins, après avoir rassuré ses amies.

Celles-ci continuèrent sur une route étroite et glissante sur Chambéry, où elles furent accueillies par la tempête et le froid. « Parc en plein air! » (tel fut le cas trois fois sur quatre nuits!). M^{me} Glaser avait inventé et cousu elle-même une couverture pour envelopper son moteur sous le capot; à Digne, le matin suivant, avec de l'eau bouillante en plus, le démarrage ne présenta pas de difficultés.

Malgré pluie, tourbillons de neige et tempête, les organisateurs ne crurent pas devoir changer le parcours de la 3^{me} journée par le Col de Lus-La Croix Haute (1179 m). La guigne poursuit l'équipe suisse: entre Le Touvet et La Terrasse, M^{me} Glaser sent faiblir son moteur, qui finalement s'arrête, en plein champ naturellement. Qu'est-ce? Les bougies? non. Le carburateur?... Arrive M. Philippe, le directeur de la course, toujours si complaisant. « Mais, Madame Glaser, qu'est-ce qui se passe? » « Mais c'est votre bobine, vite, mettez la pièce de rechange! » Il va sans dire qu'une « nouvelle » concurrente n'en a pas, et jusqu'à ce que cette pièce arrive, l'aiguille de la montre avance, avance... Avec 58 minutes de retard, sa voiture s'annonce au contrôle de Grenoble, — deux minutes de plus, et elle aurait été éliminée. (On dit que le dernier parcours de 27 km a été fait en 12 minutes). Le Col de la Croix Haute a beaucoup de neige, mais M^{me} Glaser, habituée à rouler en hiver, l'attaque sans chaînes, dépasse bien des voitures, et arrive à Digne 1 h. 42 min. trop tôt!

Si la route s'était améliorée un peu, elle rede-

vint fort désagréable au début de la 4^{me} journée: bombée, glissante, souvent couverte de feuilles mortes. C'est là qu'une des conductrices françaises, M^{me} Digne, fit sa fameuse chute de six mètres, sortit indemne de sa « bagnole » renversée, prit son appareil photographique, et clic! clac! M^{me} Glaser la vit monter le ravin, mais, sans se rendre compte de ce qui en était, répondit amicalement à ses signaux qui, en fait, étaient des signaux d'arrêt.

A Marseille un mistral fort méchant attendait les concurrentes, ainsi qu'une seconde épreuve spéciale: un 500 m lancé. La circulation à Marseille est, selon M^{me} Glaser, mal réglée, la route de Marseille à Toulon étroite, le trafic dans l'après-midi intense, le mistral soufflait en face; bref, les concurrentes furent contentes d'arriver « entières » à Toulon, et la nuit suivante ne fut pas exempte de cauchemars... Enfin, le dimanche 3 mars, à 10 heures du matin, entrée triomphale à Saint-Raphaël, par un temps merveilleux! Sur 45 concurrentes, 36 arrivèrent à bon port, dont 33 sans pénalisations. Une épreuve finale de « démarrage, freinage et manœuvres » donna les points pour le classement général, d'où M^{me} Olga Thibault, sur Peugeot, sortit première. M^{me} Glaser se classa 3^{me} de sa catégorie, et obtint le prix spécial pour « conductrices sans passager masculin ».

« Nous n'avons pas fait cette course pour cueillir des lauriers, nous a-t-elle dit, mais pour nous instruire. J'aurais beaucoup regretté de ne pas avoir participé à cette belle course. Nous ne pouvons pas faire les mêmes épreuves en Suisse, car nous ne connaissons ni ces vitesses, ni ces distances; mais nous pouvons apprendre beaucoup des Françaises, et nous devons davantage nous exercer à être plus rapides et plus sûres de nous-mêmes, dans les plus petites manipulations. Je remercie encore spécialement les organisateurs et directeurs de la course, et qui nous ont si aimablement reçues tout le long de la route, et qui nous ont comblées de fleurs! Nous n'oublions jamais ce Paris-St-Raphaël 1935! »

Et M^{me} Glaser, pleine d'entrain, ne demande qu'une chose, c'est... de recommencer! Qui, en Suisse romande, serait prête à l'accompagner l'année prochaine?... V.

Une activité sociale

Les bibliothèques dans les hôpitaux

Il en existe dans les hôpitaux d'un très grand nombre de pays. Une bibliothèque d'hôpital ne se compose plus de quelques livres dépenaillés courrant sur des rayons: c'est un service qui assure la liaison entre une bibliothèque centrale et les salles, et est dirigé soit par une bibliothécaire de métier, soit par une aide bénévole.

Le principe essentiel est de trouver pour chaque malade le livre qui lui convient; il faut donc disposer d'un grand nombre d'ouvrages de tous les genres. Il est nécessaire d'avoir des emplacements distincts réservés aux volumes à l'usage des tuberculeux, des services de maternité et des malades du cancer.

L'équipement matériel est assez simple: un certain nombre de fiches, ce qu'il faut pour réparer les reliures fatiguées, et, à défaut de tables roulantes pour apporter les volumes dans les salles, — ce qui est le meilleur des moyens, — des paniers ou des plateaux comme ceux des ven-

teurs de journaux.

La bibliothécaire d'hôpital doit posséder à la fois la connaissance des livres qu'elle a sur ses rayons, ou qu'elle désire y voir figurer, — et la connaissance du cœur humain qui l'aidera à trouver d'instinct, ou à l'aide de quelques questions intelligentes, ce qui pourrait intéresser ou réjouir ses malades. Souvent le malade ne pense même pas à réclamer un livre; mais si on le lui met en mains, il s'y intéresse généralement et oublie ainsi momentanément sa douleur. C'est là que réside en grande partie la valeur thérapeutique de la lecture.

Ces remarques s'appliquent à n'importe quel hôpital général. D'autre part, les sanatoria où l'on séjourne assez longtemps et les institutions pour malades mentales exigeront des collections plus importantes et plus variées d'ouvrages. Dans les sanatoria, on pourra placer dans la bibliothèque des livres techniques et professionnels à côté d'ouvrages récréatifs.

V. DELACHAUX.

(D'après le Bulletin de la Revue internationale des infirmières.)

Contre le droit au travail de la femme

En Hollande

Nous apprenons avec beaucoup de regret que le projet de loi rayant des cadres du personnel enseignant les institutrices des écoles publiques qui se marient, que nous avons signalé en son temps, et qui avait été adopté par la Seconde Chambre, vient maintenant d'être voté par le Sénat. Le seul adoucissement apporté à une mesure injuste et absurde, qui tend simplement à pénaliser le mariage, est que les institutrices qui se seront mariées antérieurement au mois de juin de l'année dernière ne seront pas atteintes par cette mesure.

de méditation. Et, miracle des miracles: il n'est pas insupportablement précheur...

JEANNE VUILLIOMENT.

MONIQUE SAINT-HÉLIER: *La Cage aux rêves et Bois-Mort*. Tous deux chez Grasset, à 15 fr. l'un.

HILDUR DIXELIUS VON ASTER: *Sara-Aléla*. Traduit du suédois par Anne-Marie des Courtis. Editions *Je sers*. 3.40 fr. suisses.

En l'honneur de M^{me} Cuchet-Albaret

Nos lecteurs se souviennent que M^{me} Cuchet-Albaret, l'un des plus beaux poètes de Suisse romande à l'heure actuelle, avait vu, l'été dernier, ses mérites reconnus par le gouvernement français, qui lui avait remis la Légion d'honneur. L'Association genevoise des Femmes universitaires, dont M^{me} Cuchet est membre — et non pas, comme on pourrait le croire, pour ses études littéraires, mais pour ses grades de sciences physiques et mathématiques! — a tenu à célébrer cette distinction par une manifestation spéciale, manifestation que la santé de notre poète avait fait retarder jusqu'au 20 mars dernier.

Mais les amis et admirateurs de M^{me} Cuchet n'ont rien perdu pour attendre, car cette manifestation, due à l'initiative et aux talents d'organisation de M^{me} le Dr. Schaezel, présidente de l'Association genevoise des Femmes universitaires, a été réussie en tous points. Un nombreux public, surtout féminin — car il importe de dire que M^{me} Cuchet est membre de nombreuses Sociétés féminines et féministes, qu'elle est une



Cliché Mouvement Féministe

M^{me} Emilia CUCHET-ALBARET

suffragiste convaincue, et que, depuis deux ans, elle fait partie du Comité de notre journal, auquel elle porte le plus vif intérêt, — mais où se voyaient aussi beaucoup d'hommes, remplissant la jolie salle des Abeilles de l'Athénée. Présidée avec bonne grâce et clarté par M^{me} Schreiber-Favre, avocate, remplaçant M^{me} Schaezel souf-

frante à son tour, et qui se réclama du titre d'amie d'école d'Emilia Cuchet-Albaret, la séance débuta par deux discours spirituellement tournés de M. Barthélemy (aussi un ami et un collaborateur de notre journal!), ancien consul de France à Genève, et de M. le prof. Albert Richard, recteur de l'Université. Puis, M^{me} Wible-Gaillard donna lecture d'un remarquable travail sur ce sujet, bien fait pour une assemblée féminine: *La femme dans l'œuvre d'Emilia Cuchet-Albaret*, ponctué de citations par M^{me} G. Combe de fragments variés, tour à tour émus, badins, attendris, ou d'une haute inspiration morale et religieuse, permettant ainsi à tous de mieux admirer les faces si variées du talent si riche et si complet de notre poète. Et nous savons gré à M^{me} Wible d'avoir expressément mentionné que M^{me} Cuchet était féministe, participait avec élan et sympathie à nos activités, suivait de près nos travaux, et prouvait ainsi à nos adversaires, par son exemple journalier, que loin de dessécher le cœur et de spécialiser l'esprit, le féminisme, notre féminisme tel que nous le comprenons et le défendons, est un enrichissement et un devoir pour toute femme que préoccupent ses responsabilités.

M^{me} Bachofen-Albaret, la sœur cadette de M^{me} Cuchet, apporta ensuite de charmants souvenirs d'enfance, évoquant la vieille maison de campagne où toutes deux furent élevées, la terrasse fleurie, le salon à la mode ancienne, que, toutes deux, elles tenaient en ordre à tour de rôle, chacune suivant son tempérament et ses goûts, et la bonne humeur, la gaieté, la bonne grâce émanant de tout ce que faisait et touchait l'adolescente déjà poète, la jeune fille, la jeune